

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE
DANS UNE COMMUNE DE MOINS DE 1000 HABITANTS

COMMUNE DE LABARTHE

Etat des candidatures

Le préfet

Vu le code électoral

Vu les candidatures régulièrement déposées

établit l'état des candidatures comme suit :

NOMBRE DE CANDIDATS A ELIRE AU CONSEIL MUNICIPAL : 2

Mme Audrey BORI

M. Brice LAMARRE

Fait à Montauban, le 12 janvier 2018

Pour le préfet et par délégation,
Le chef de bureau des élections
et de l'environnement



Anne VAZART